

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 28 avril 2016

DCM N° 16-04-28-6

**Objet : Soutien aux associations œuvrant dans les domaines de l'histoire, du patrimoine et des lettres.**

**Rapporteur: M. LEKADIR**

La Ville de Metz est engagée dans un soutien actif aux associations culturelles avec la volonté d'encourager les actions dans les domaines de l'histoire, du patrimoine et des lettres.

Les demandes de subventions au titre de l'action culturelle 2016 ont été étudiées selon les critères suivants : siège social sur la commune, activité et impact sur le territoire, pertinence, dynamisme et attractivité des actions menées au regard de l'intérêt public local. Les soutiens portent sur le fonctionnement de l'association et/ou sur des projets culturels particuliers.

Comme chaque année, en septembre, seront organisées les Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine Juifs, manifestation qui se déroule simultanément dans 30 pays européens. En 2016, des expositions, conférences et spectacles, gratuits pour la plupart, seront organisés sur le thème "*Les langues*", principalement à Metz mais également dans l'agglomération messine. Cet événement autour du partage de valeurs universelles communes aux cultures juives et goï contribue positivement à renforcer l'attractivité de la Cité.

Par ailleurs, le 7 novembre 2016, le Comité Erckmann-Chatrian organisera le prix littéraire Erckmann-Chatrian, dit « Goncourt lorrain » qu'elle décerne par son jury à un auteur d'origine lorraine ou domicilié dans un des quatre départements lorrains. Pour mémoire, le 1<sup>er</sup> novembre 2015, le Jury, réuni à l'Hôtel de Ville de Metz, a attribué le prix 2015 à Hélène Gestern pour "Portrait d'après blessure". La cérémonie de remise des prix et bourses 2015 se tiendra le 21 mai 2016 à Saint-Dié-des-Vosges.

Enfin, il est proposé de soutenir l'association du Fort de Metz-Queuleu, qui avec près de 150 bénévoles mène une action énergique pour faire vivre la mémoire du lieu. L'association célèbre son 45<sup>ème</sup> anniversaire en mai prochain et poursuit l'organisation de visites guidées au Fort de Metz-Queuleu, destinées notamment au public scolaire, contribuant ainsi à préserver la mémoire des déportés, internés et résistants.

Au vu des différentes demandes associatives en matière culturelle, il est proposé de verser des subventions pour un montant total de 14 200 € dont le détail figure ci-après.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

#### **DECIDE :**

**D'ATTRIBUER** des subventions pour un montant total de 14 200 € aux associations suivantes œuvrant dans le domaine de l'histoire et des lettres :

#### **Aides au fonctionnement**

- Groupe Folklorique Lorrain de Metz	1 500 €
- Historia Metensis	1 500 €
- Renaissance du Vieux Metz et des Pays Lorrains	1 500 €
- Société d'Histoire du Sablon	1 200 €
- Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine	1 000 €
- Association du Fort de Metz-Queueuleu	1 000 €
- Société d'Histoire naturelle de la Moselle	500 €

#### **Aides au Projet**

- Journées Européennes de la Culture Juive – Lorraine ( <i>organisation des Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine Juifs du 1er septembre au 11 décembre 2016</i> )	4 500 €
- Comité Erckmann-Chatrian ( <i>organisation du Prix Erckmann-Chatrian le 7 novembre 2016 à l'Hôtel de Ville de Metz</i> )	1 000 €
- Oui vivre en Outre-Seille ( <i>organisation d'expositions d'artistes locaux au sein de la salle de l'association dans le quartier des Allemands</i> )	500 €

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et lettres de notification portant rappel de l'objet des subventions, de leurs conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué,

Hacène LEKADIR

Service à l'origine de la DCM : Action Culturelle  
Commissions : Commission des Affaires Culturelles  
Référence nomenclature «ACTES» : 8.9 Culture

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 43    Absents : 12                      Dont excusés : 10

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**